

LOCATION DE LIVRES

Enseignement Supérieur - Formation initiale

Louvroil, le 6 juillet 2021

L'établissement s'occupe du prêt des manuels scolaires.

Les contributions diffèrent selon les formations :

Classes	Montant de la contribution	
		Extérieurs*
Première année BTS Gestion de la PME - voie initiale	80 €	
Deuxième année BTS Gestion de la PME - voie initiale	38 €	93 €
Première année BTS MCO	80 €	
Deuxième année BTS MCO	48 €	75 €

(*) Pour les nouveaux étudiants arrivés en deuxième année, TP supplémentaire(s) sont prévus dans la collection.

Les manuels seront distribués le jour de la rentrée à l'étudiant(e) si le règlement a été effectué.

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse situé au verso accompagné du règlement entre le 19 Août et le 27 Août 2021.

CONTRAT DE LOCATION DE LIVRES

Vous bénéficiez d'un service de prêt de manuels scolaires moyennant une contribution.

Nous nous permettons de vous préciser les principes de fonctionnement ainsi que les règles et conditions générales qui y sont assorties.

Les livres restent la propriété de l'établissement et la restitution des manuels doit se faire à la fin de l'année ou dès le départ de l'établissement, à l'exception des cahiers de Travaux Pratiques qui seront gardés par les élèves.



Tout livre manquant ou détérioré sera facturé à la famille au prix du livre neuf (prix public).

Chaque élève se doit de prendre les précautions nécessaires au maintien des manuels et CD en bon état (transport, maniement...), et s'engage, dès réception, à les recouvrir. Ne pas coller d'étiquette sur les livres.

La distribution des manuels ne pourra se faire qu'après règlement de la cotisation.

MAUBEUGE
NDG
NOTRE DAME DE GRACE



Groupes scolaires catholiques de Maubeuge

COUPON-RÉPONSE

**à envoyer ou à déposer au secrétariat du lycée Notre Dame de Grâce Maubeuge - A
l'attention de Madame Sabrina CARPENTIER
entre le 19 et le 27 Août 2021**

Madame et/ou Monsieur
Parent(s) de l'élève en classe de

- Etudiant 2^{ème} année venant d'un autre établissement : TP complémentaires

s'engage(nt) à respecter le contrat de prêt des livres ci-dessus et règle(nt) la cotisation de :

..... € par chèque à l'ordre de « AFEEP Maubeuge Sambre » (le chèque sera encaissé sous 15 jours)

..... € en espèces

Signature :